



Profil de qualification

Cheffe d'équipe construction / Chef d'équipe construction¹ avec brevet fédéral

du 15 décembre 2021 [État au 13 janvier 2023]

Gestion des documents

Date	Version	Description	Autorisé par
16 février 2021	0.01	Ébauche, pour le groupe de projet de lancement 07.04.2021	SSE
21 avril 2021	0.02	Ébauche rédigée après le kick-off du groupe de projet 07.04.2021, y compris souhaits de modification lors de la 1 ^{re} séance du groupe de projet	Groupe de projet Accompagnement pédagogique (Ectaveo)
3 septembre 2021	0.03	Ébauche avec modifications suite aux retours de la Task Force des 16.07.2021 et 30.08.2021, SEFRI et OFEV/OFEN	Reto Färber, président CDQ Suivi pédagogique (Ectaveo)
1 ^{er} octobre 2021	0.04	Ébauche avec retours du groupe de projet	Groupe de projet
14 octobre 2021	0.05	Ébauche à l'attention du comité directeur	Groupe de projet
10 novembre 2021	0.06	Version approuvée	Comité directeur
15 décembre 2021	1.00	Version approuvée	SEFRI
15 août 2022	1.01	Corrections éditoriales	SSE
13 janvier 2023	1.02	Changement de titre de cheffe d'équipe maçonne/ chef d'équipe maçon à cheffe d'équipe construction/ chef d'équipe construction	SSE

¹ Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Sommaire

1	Profil professionnel	3
1.1	Domaine d'activité	3
1.2	Principales compétences opérationnelles	3
1.3	Exercice de la profession	3
1.4	Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture	4
2	Aperçu des compétences opérationnelles professionnelles	5
3	Critères de performance par domaine de compétences opérationnelles	6
3.1	Domaine de compétences opérationnelles A : Mise en œuvre des directives en matière de qualité, d'environnement et de sécurité.....	6
3.2	Domaine de compétences opérationnelles B : participer et mettre en œuvre de la préparation du travail pour les travaux de construction confiés	8
3.3	Domaine de compétences opérationnelles C : Diriger des groupes de travail pour les travaux de construction confiés.....	10
3.4	Domaine de compétences opérationnelles D : Réaliser les travaux de construction confiés..	14
3.5	Domaine de compétences opérationnelles E : Surveiller des travaux de construction confiés	16
3.6	Domaine de compétences opérationnelles F : Interagir sur le chantier	18
3.7	Domaine de compétences opérationnelles G : Développer des techniques de travail et des compétences	21

1 Profil professionnel

1.1 Domaine d'activité

Les chefs d'équipe construction sont des spécialistes sur le chantier et assument la responsabilité de l'exécution irréprochable des travaux de construction qui leur sont confiés. Dans leur fonction, ils sont responsables, avec leur équipe, de la réalisation spécialisée des travaux de construction attribués. Les chefs d'équipe construction travaillent dans les secteurs du bâtiment et du génie civil et sont coresponsables des nouvelles constructions, des transformations et du maintien de la valeur des anciens bâtiments. Ils coordonnent tous les travaux sur le chantier en dialogue permanent avec leur supérieur hiérarchique. Ils dirigent leur équipe pendant la réalisation des travaux qui leur sont confiés et exécutent eux-mêmes des tâches exigeantes. Ils encadrent les collaborateurs au sein d'une petite équipe et accompagnent les apprentis pendant leur formation pratique sur le chantier.

1.2 Principales compétences opérationnelles

Les chefs d'équipe construction reçoivent du supérieur hiérarchique le mandat d'exécuter des travaux de construction dans le cadre d'un projet de construction. Ils coordonnent la réalisation des travaux en tenant compte des ressources allouées et des plans de construction sur la base des prescriptions et garantissent, à la fin des travaux, la qualité convenue contractuellement. Dans le cadre de la préparation du travail, Les chefs d'équipe construction réalisent des croquis à des fins de documentation ou de communication, contrôlent les matériaux de construction livrés et l'inventaire d'exploitation et organisent un stockage approprié et efficace pour l'exécution des travaux. Les chefs d'équipe construction informent, coordonnent et dirigent leur équipe sur le chantier pour les travaux de construction qui leur sont confiés, tels que les terrassements, les canalisations et les poses de conduites, la réalisation d'éléments de construction en béton et différents travaux de maçonnerie, le déplacement d'éléments de construction préfabriqués ainsi que les travaux de déconstruction et de rénovation. Les chefs d'équipe construction exécutent eux-mêmes des travaux exigeants. Ils effectuent des travaux de mensuration et de piquetage simples sur la base du piquetage de base, réalisent des enceintes de fouilles et des éléments de soutènement, exécutent des travaux de stabilisation des sols et des couches de fondation et procèdent à des assainissements simples du béton. Pendant les travaux de construction, ils assurent l'entretien et le nettoyage de l'inventaire d'exploitation utilisé et rédigent dans le système correspondant des rapports sur les travaux réalisés. Les chefs d'équipe construction communiquent aussi bien avec leur équipe qu'avec les parties prenantes internes et externes sur le chantier. Ils confient des mandats de travail et instruisent les collaborateurs lors de l'exécution du travail. Ils respectent la culture d'entreprise et sont conscients de leur rôle de modèles pour toutes les personnes concernées sur le chantier. Les chefs d'équipe construction appliquent les techniques de travail courantes pour la coordination, l'instruction et la mise en œuvre dans leur travail quotidien. Ils dirigent leur équipe de manière convaincante sur le chantier et contribuent activement à la résolution des problèmes. Ils perfectionnent constamment leurs compétences personnelles, sociales et techniques de manière ciblée pour rester en phase avec les évolutions. Avec leur équipe, ils mettent en œuvre les nouveautés et les changements avec habileté et organisent leur quotidien professionnel de manière active et prévoyante.

1.3 Exercice de la profession

Au sein de l'entreprise de construction, Les chefs d'équipe construction travaillent dans un environnement de travail exigeant. Ils travaillent avec leur propre équipe sur le chantier. Pour ce faire, ils se concertent avec leurs supérieurs hiérarchiques et les collaborateurs qui leur sont attribués. Les tâches des chefs d'équipe construction sont variées et requièrent non seulement des compétences artisanales et manuelles et des capacités de coordination, mais aussi des aptitudes en communication et un sens des responsabilités. Ils se montrent exemplaires au sein de leur équipe en soutenant les changements intervenant dans leur zone de travail et en étant axés sur la recherche de solutions en cas de problèmes. Les chefs d'équipe construction garantissent non seulement leur propre sécurité au travail et la protection de la santé, mais aussi la sécurité de leur équipe et des tiers, comme d'autres corps de métier, des fournisseurs ou des clients, de la préparation du travail jusqu'à la fin des travaux qui leur ont été confiés.

1.4 Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Les chefs d'équipe construction fournissent une contribution importante à la création de valeur au sein de l'économie suisse et veillent en permanence à la rentabilité dans le cadre de leurs activités. Dans leur domaine de compétences, ils garantissent la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement sur le chantier et agissent dans l'intérêt de l'entreprise en étant orientés vers la durabilité.

2 Aperçu des compétences opérationnelles professionnelles

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles professionnelles					
		1	2	3	4	5	6
A	Mise en œuvre des directives en matière de qualité, d'environnement et de sécurité	A1. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement	A2. Respecter les lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction	A3. Garantir le niveau de qualité convenu contractuellement dans la zone de travail confiée	A4. Vérifier l'aménagement, la sécurisation et l'entretien du chantier selon les directives		
B	Participer et mettre en œuvre la préparation du travail pour les travaux de construction confiés	B1. Vérifier et mettre en œuvre les plans de construction selon les consignes	B2. Réaliser des croquis à des fins de documentation ou de communication	B3. Contrôler, entreposer et mettre à disposition les matériaux de construction et le matériel d'exploitation selon les prescriptions			
C	Diriger des groupes de travail pour les travaux de construction confiés	C1. Coordonner et diriger les travaux de terrassement, de canalisation et de pose de conduites	C2. Réaliser des éléments de construction en béton avec les coffrages et armatures nécessaires	C3. Diriger la réalisation de différents travaux de maçonnerie	C4. Planifier et diriger le forage et le sciage du béton et de la maçonnerie	C5. Diriger le déplacement d'éléments de construction préfabriqués	C6. Organiser la réalisation de systèmes ouverts d'évacuation des eaux
		C7. Préparer des petits travaux de revêtement	C8. Diriger les travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre				
D	Exécution des travaux de construction confiés	D1. Exécuter et documenter des travaux de mensuration et de piquetage simples à partir du bornage	D2. Exécuter des travaux de stabilisation des sols et des couches de fondation	D3. Réaliser des enceintes de fouilles et des éléments de soutènement	D4. Créer et exploiter des systèmes de rétention et de gestion des eaux	D5. Effectuer des travaux de gestion des eaux simples	D6. Procéder à des assainissements simples du béton
E	Surveiller des travaux de construction confiés	E1. Surveiller l'exécution des étapes de travail confiés	E2. Garantir l'entretien et le nettoyage du matériel d'exploitation utilisé	E3. Faire un rapport sur les travaux de construction effectués			
F	Interagir sur le chantier	F1 Attribuer des mandats de travail et instruire des tiers	F2. Communiquer avec les parties prenantes internes et externes et assurer la coordination	F3. Encadrer les apprentis durant leur travail	F4. Mettre en œuvre la culture d'entreprise et les règles de conduite au sein de l'équipe	F5. Mener des entretiens internes destinés à apaiser un conflit avec de l'aide	
G	Développer des techniques de travail et des compétences	G1. Appliquer les techniques de travail	G2. Participer à la résolution des problèmes dans le domaine de travail confié	G3. Approfondir et développer en permanence ses compétences techniques et les appliquer dans la zone de travail confiée	G4. Aborder les différents changements et les nouveautés du domaine de la construction	G5. Gérer les propres ressources	

3 Critères de performance par domaine de compétences opérationnelles

3.1 Domaine de compétences opérationnelles A : Mise en œuvre des directives en matière de qualité, d'environnement et de sécurité

Situation de travail	Critères de performance
<p>A1 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent en permanence auprès de leur supérieur sur les lois et prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement, pour eux-mêmes et leur équipe, ainsi que sur les conditions particulières concernant les mesures à mettre en œuvre pour les travaux qui leur sont confiés.</p> <p>Ils planifient avec le supérieur l'exécution des travaux de construction qui leur sont confiés en tenant compte de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement et identifient les dangers. Ils font savoir aux collaborateurs à quelles prescriptions il faut particulièrement veiller pendant les travaux de construction. En cas de questions ou de doutes sur des thèmes relatifs à la sécurité, à la santé ou à la protection de l'environnement, ils consultent leur supérieur.</p> <p>Ils organisent l'ensemble des activités visant à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles de sécurité et de protection de la santé dans leur domaine conformément aux prescriptions en vigueur.</p> <p>Ils appliquent systématiquement les lois et prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement et veillent à ce qu'elles soient respectées dans le cadre des travaux de construction qui leur sont confiés et à ce que les mesures et moyens auxiliaires appropriés soient utilisés pour les travaux de construction attribués.</p> <p>En matière de sécurité, ils donnent l'exemple sur le chantier en portant l'équipement personnel de sécurité et en veillant à ce qu'il soit porté par tous les membres de l'équipe. Ils assurent ainsi la sécurité au travail, pour eux-mêmes et pour les autres. Ils impliquent en permanence leur équipe dans les questions de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement et lui donnent des instructions appropriées. En cas de danger immédiat, ils prennent aussitôt des mesures.</p> <p>Ils vérifient l'application des prescriptions avant, pendant et après les travaux de construction confiés. Au besoin, ils ordonnent les mesures rectificatives nécessaires ou une suspension temporaire du travail, et signalent les faits à leurs supérieurs.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquent systématiquement les lois, prescriptions et mesures relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé ainsi qu'à la protection de l'environnement dans la zone de travail confiée. • réduisent la consommation d'énergie sur le chantier grâce à des mesures appropriées. • ont une connaissance approfondie des prescriptions et lois en vigueur relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé et de l'environnement. • ont une connaissance pratique des mesures et outils appropriés permettant de respecter les prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement. • veillent toujours à tenir compte la sécurité au travail et la protection de la santé dès la phase de préparation des travaux. • s'engagent systématiquement pour le respect de la protection de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement vis-à-vis des supérieurs hiérarchiques et des collaborateurs. • sont conscients des conséquences en cas de non-respect de la sécurité au travail et de la protection de la santé. • veillent à appliquer une méthode de travail respectant systématiquement la protection de l'environnement. • s'engagent en faveur de mesures concrètes pour limiter les effets de l'activité de construction sur l'environnement. • veillent aux mesures appropriées pour protéger le sol, les nappes phréatiques, la flore et la faune. • identifient les dangers et prennent immédiatement les mesures de sécurité qui s'imposent. • contrôlent la mise en œuvre et le respect des prescriptions et lois relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé ainsi qu'à la protection de l'environnement, et initient si nécessaire les mesures de correction correspondantes. • réfléchissent régulièrement à leur méthode de travail et au respect des prescriptions pertinentes en matière de sécurité et de protection.

<p>A2 Respecter les lois, les prescriptions, les normes de construction et les règles de la construction</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur sur les lois, prescriptions et normes de construction actuellement en vigueur (p. ex. pauses, durée maximale du travail, etc.).</p> <p>Ils planifient avec leur supérieur l'exécution des travaux conformément aux lois, prescriptions et normes de construction.</p> <p>Ils organisent la mise à disposition des ressources nécessaires pour que les travaux puissent être réalisés selon les règles de la construction et dans le respect des lois, prescriptions et normes de construction, et appliquent les lois, prescriptions et normes de construction fondamentales en vigueur dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils vérifient pendant et après l'exécution des travaux si les lois, prescriptions et normes de construction pertinentes ont été respectées et appliquées, et procèdent éventuellement aux corrections nécessaires.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • respectent les lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction lors de l'exécution des travaux confiés. • ont une connaissance de base des normes, des exigences de qualité et des règles de la construction. • se renseignent régulièrement sur les nouveautés dans le domaine des prescriptions et de normes de construction. • ont conscience de leur responsabilité quant au respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction. • contrôlent le chantier pour vérifier le respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction, et initient immédiatement des mesures de correction en cas de besoin.
<p>A3 Garantir la qualité convenue contractuellement dans la zone de travail confiée</p> <p>Il incombe aux chefs d'équipe de garantir le niveau de qualité convenue contractuellement dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils s'informent auprès de leur supérieur sur les travaux de construction qui leur ont été confiés et sur les facteurs et normes de qualité à appliquer.</p> <p>Ils planifient les contrôles qualité convenus et nécessaires ainsi que les mesures ayant un impact sur la qualité sur le chantier avec leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils réalisent les contrôles qualité convenus et nécessaires pendant les travaux en cours, et au besoin, prennent des mesures pour garantir la qualité. Ils signalent immédiatement tout écart au supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurent le niveau de qualité convenue contractuellement dans la zone de travail confiée. • ont une connaissance approfondie des exigences de qualité que nécessitent les travaux de construction attribués. • ont une connaissance de base du contrat d'entreprise, du cahier des charges et du plan de contrôle. • ont une connaissance pratique en matière de contrôle qualité des travaux de construction. • s'engagent activement à développer le sens de la qualité chez leurs collaborateurs. • prennent contact avec les supérieurs hiérarchiques ou les collaborateurs en cas d'écart constaté en termes de qualité. • contrôlent la qualité dans la zone de travail attribuée pendant et après la fin des travaux de construction et, le cas échéant, prennent les mesures correctives qui s'imposent.

<p>A4 Vérifier l'aménagement, la sécurisation et l'entretien du chantier selon les directives</p> <p>Les chefs d'équipe construction sont chargés d'aménager et de sécuriser le chantier en tenant compte des caractéristiques du lieu et des ressources internes.</p> <p>Ils s'informent de manière complète auprès de leur supérieur sur les travaux qui leur ont été confiés ainsi que sur les conditions-cadres de l'installation du chantier : caractéristiques du lieu (géographiques, géologiques, etc.), et ressources existantes, les spécifications, le cahier des charges ainsi que les dispositions légales et les normes. Ils se procurent les documents nécessaires tels que plan d'installation, concept d'installation, concept partiel). En accord avec le supérieur, ils contribuent au montage destiné à éviter les accidents, de protections contre les chutes et d'échafaudages.</p> <p>Ils donnent des instructions à leur équipe sur l'installation et la sécurisation correctes du chantier, et surveillent les travaux correspondants.</p> <p>Ils vérifient régulièrement si le chantier est aménagé, installé et sécurisé conformément aux prescriptions. En fonction de l'entreprise ou du chantier, ils signalent les sources de danger, les échafaudages non conformes ou autres défauts directement à l'entreprise d'échafaudage et à leur supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • surveillent le nettoyage, la sécurisation et l'entretien du chantier conformément aux consignes correspondantes. • exécutent les travaux de préparation pour le montage de protections contre les chutes et d'échafaudages et les contrôlent régulièrement pendant les travaux de construction. • interviennent si la sécurité au travail est compromise ou en cas de violation des prescriptions relatives à la sécurité au travail et prennent immédiatement les mesures qui s'imposent. • ont une connaissance approfondie des principales données de référence et de l'aménagement ciblé des chantiers. • ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives à une signalisation correcte. • ont une connaissance approfondie des prescriptions et des sources de danger lors de l'installation de protections contre les chutes et d'échafaudages. • ont conscience de leur rôle d'interlocuteur responsable pour les voisins, les riverains et les autorités. • veillent à respecter les impératifs de rentabilité lors de l'aménagement et de la maintenance du chantier. • évaluent régulièrement la sécurité des installations de chantier et prennent les mesures de correction qui s'imposent. • contrôlent systématiquement la sécurité des protections contre les chutes et des échafaudages et prennent immédiatement des mesures correctives le cas échéant.
---	---

3.2 Domaine de compétences opérationnelles B : participer et mettre en œuvre de la préparation du travail pour les travaux de construction confiés

Situation de travail	Critères de performance
<p>B1 Vérifier et mettre en œuvre les plans de construction selon les prescriptions</p> <p>Les chefs d'équipe construction demandent tous les plans de construction nécessaires à leur supérieur, les contrôlent selon les prescriptions correspondantes et, pour préparer les futurs travaux et exécutions, se font une idée globale des travaux qui leur sont confiés sur la base des plans de construction pertinents. Ils interprètent ces plans à l'aide des légendes, couleurs, ajouts, feuillets supplémentaires, etc.</p> <p>Ils contrôlent les plans pour identifier d'éventuelles erreurs de mesure et vérifier s'ils sont complets, valables, sans ambiguïtés et réalisables. Ils discutent des plans de construction avec leur supérieur, clarifient d'éventuelles questions ou imprécisions. Ils utilisent de manière ciblée les plans de construction pour les travaux confiés.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • examinent les plans de construction selon les prescriptions des travaux de construction confiés. • utilisent de manière ciblée les plans de construction pour l'exécution des travaux de construction confiés. • ont une connaissance pratique de la lecture des plans. • ont une bonne représentation de l'espace pour différents travaux de construction. • ont une connaissance de base de l'utilisation des instruments et outils numériques. • veillent à ce que les modifications apportées au plan de construction soient mises à jour de manière compréhensible. • ont conscience des conséquences que peuvent avoir des retards de livraison des plans pour les travaux de construction confiés.

<p>Sur la base des délais de livraison des plans, ils contrôlent l'existence des plans pertinents pour les travaux qui leur sont confiés et consultent leur supérieur en cas de modifications ou de retards.</p> <p>Ils vérifient en permanence que les plans sont à jour et informent leur supérieur hiérarchique dès qu'un plan est modifié ou qu'il faut apporter des améliorations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • savent repérer les aspects contradictoires des plans et veillent à la propriété intellectuelle. • analysent l'exhaustivité, l'actualité et la nécessité des plans existants et transmettent les éventuelles erreurs, modifications ou améliorations au supérieur hiérarchique.
<p>B2 Réaliser des croquis à des fins de documentation ou de communication</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent pour savoir qui a besoin du croquis et comment présenter la situation de manière compréhensible en fonction du groupe cible.</p> <p>Les chefs d'équipe construction réalisent des croquis simples et compréhensibles de plans de sol, de plans de coupe ou de plans panoramiques à des fins de documentation et de communication. Avec ces derniers, ils expliquent les éléments de construction, les situations, les imprécisions, les processus d'exécution des travaux et les problèmes lors de la préparation ou de l'exécution des travaux.</p> <p>En demandant des précisions, ils vérifient si le croquis est utilisable et en déduisent des mesures d'amélioration.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisent différents croquis compréhensibles à des fins de documentation et de communication. • ont une connaissance de base de l'exécution méthodique de croquis sur papier et sur support numérique. • ont une connaissance pratique de la représentation graphique de situations. • savent repérer l'essentiel lors de la réalisation de croquis. • vérifient que leurs esquisses sont compréhensibles et complètes, et procèdent à des modifications si nécessaire.
<p>B3 Contrôler, entreposer et mettre à disposition les matériaux de construction et le matériel d'exploitation selon les prescriptions</p> <p>Les chefs d'équipe construction déterminent quels matériaux de construction et d'inventaire sont nécessaires, le lieu et la date de leur utilisation, l'espace nécessaire pour les entreposer, leur disponibilité et les délais de livraison. Ils s'informent sur les particularités et les consignes d'entreposage des matériaux et de l'inventaire de construction livrés.</p> <p>Ils réceptionnent la livraison des matériaux et de l'inventaire de construction, et en contrôlent la quantité et la qualité conformément aux directives. Ils déterminent le lieu de stockage, préparent celui-ci ou donnent mandat pour la préparation.</p> <p>Ils garantissent l'entreposage correct et irréprochable des matériaux et de l'inventaire de construction sur le chantier et veillent à ce qu'il soit protégé contre les intempéries et le vol.</p> <p>Outre l'entreposage correct, ils surveillent également le bon fonctionnement des appareils. Ils signalent les éventuels dérangements ou les réparations/travaux d'entretien nécessaires au supérieur hiérarchique et valident également l'inventaire d'exploitation et les machines à la fin de la mission. Ils observent les directives d'entreposage et d'élimination des matériaux de construction.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • vérifient les matériaux de construction et l'inventaire d'exploitation à la livraison selon les prescriptions. • entreposent correctement les matériaux de construction et l'inventaire d'exploitation destinés aux travaux de construction confiés et les mettent à disposition dans les délais impartis. • ont une connaissance approfondie des prescriptions, normes et responsabilités en matière de matériel d'exploitation et de matériaux de construction • ont une connaissance pratique en matière de contrôle de qualité des matériaux de construction. • ont une connaissance pratique de l'entreposage et de l'élimination des matériaux de construction. • veillent à toujours communiquer clairement avec leur supérieur. • veillent à adopter une démarche ordonnée et structurée. • veillent à un contrôle minutieux des matériaux de construction et de l'inventaire d'exploitation livrés. • font preuve de rigueur dans l'entreposage des matériaux visibles ultérieurement. • veillent à entreposer correctement les substances dangereuses pour l'environnement. • vérifient le bon fonctionnement de l'inventaire d'exploitation fourni et engagé, le cas échéant, des mesures de correction. • contrôlent la qualité et la protection contre le vol et les intempéries des matériaux de construction et de l'inventaire d'exploitation entreposés et introduisent des mesures de correction le cas échéant.

3.3 Domaine de compétences opérationnelles C : Diriger des groupes de travail pour les travaux de construction confiés

Situation de travail	Critères de performance
<p>C1 Coordonner et diriger les travaux de terrassement, de canalisation et de pose de conduites</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur sur les conditions du projet (conduites industrielles existantes), les spécifications, les lois et les normes ainsi que sur les ressources existantes.</p> <p>Ils coordonnent et dirigent en équipe et avec les autres corps de métier les travaux de mise à la terre, de canalisation et de pose de conduites confiés. Ils font installer les étais et font mesurer et retirer les conduites et les gaines par les personnes responsables avant les opérations de remblayage et de revêtement. Ils effectuent des travaux de traçage sur les conduites posées. S'ils se posent des questions, ils consultent le supérieur hiérarchique responsable.</p> <p>Ils contrôlent la mise en œuvre des travaux de terrassement, de canalisation et de pose de conduites souterraines par rapport aux exigences contractuelles d'entreprise, aux plans et aux normes et s'adressent si nécessaire au supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonnent et dirigent les travaux de terrassement, de canalisation et de pose de conduites qui leur sont confiés. • ont des connaissances approfondies en matière de profil de lit. • ont une connaissance approfondie des instructions de mise en œuvre des fabricants de tuyaux. • ont des connaissances de base de la stabilité et de la sécurité au travail. • ont une connaissance de base des conduites existantes et des pentes courantes pour les conduites. • ont une connaissance pratique de la manière de relever les conduites. • ont une connaissance approfondie des plans de canalisation et de conduites. • ont une connaissance pratique en matière de montage et de démontage correct et dans le respect des règles de sécurité d'échafaudages de fouilles. • ont conscience des dommages et du potentiel de danger de l'eau. • veillent à clarifier immédiatement les questions et les doutes avec le supérieur. • contrôlent la mise en œuvre conforme des travaux de terrassement, de canalisation et de pose de conduites. • vérifient l'utilisation correcte des échafaudages de fouilles et s'adressent si nécessaire au spécialiste ou au supérieur hiérarchique.
<p>C2 Réaliser des éléments de construction en béton avec les coffrages et armatures nécessaires</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur hiérarchique et à l'aide des plans sur les exigences posées relatives aux éléments de construction en béton et les conditions-cadres. Avec leur supérieur hiérarchique, ils parcourent le site et procèdent aux mesurages et traçages nécessaires.</p> <p>Avec leur supérieur, ils planifient les étapes de coffrage, ferrailage, coulage du béton et décoffrage sur la base du plan de coffrage. Ils déterminent les différentes étapes en fonction des critères de qualité, de sécurité au travail et de respect des délais.</p> <p>Vous dirigez l'exécution professionnelle, conforme aux normes, irréprochable et sûre des travaux de coffrage, de ferrailage et de coulage du béton selon les plans existants. Si nécessaire, ils coordonnent l'exécution du travail sur place avec des tâcherons ou des sous-traitants.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la réalisation d'éléments de construction en béton avec les coffrages et les armatures nécessaires. • ont une connaissance approfondie du traitement technique du béton. • ont une connaissance pratique en matière d'utilisation des différents systèmes de coffrage et d'armature ainsi que de types de béton. • ont une connaissance approfondie de la pose de béton de recyclage et de produits en béton respectueux de l'environnement. • ont une connaissance approfondie de la fabrication d'éléments de construction en béton respectueuse de l'environnement et à grande efficacité énergétique. • veillent à l'exhaustivité des livraisons conformément à la liste des armatures. • veillent à respecter les impératifs de rentabilité lors de la réalisation d'éléments de construction en béton. • assurent une coordination sans problème des artisans tiers.

<p>Ils réceptionnent les livraisons de béton. En cas d'incertitudes ou de questions, ils consultent le supérieur hiérarchique. Ils initient et contrôlent le compactage et la cure du béton.</p> <p>Ils vérifient si les éléments coulés répondent aux exigences et si les travaux de coffrage, de ferrailage et de coulage du béton ont bien été exécutés conformément à la planification. Ils initient le nettoyage des coffrages pour qu'ils soient disponibles pour les travaux de bétonnage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • s'engagent à refuser la réception de béton défectueux. • contrôlent l'absence de défauts et le respect des prescriptions et des règles de la construction lors des travaux et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>C3 Diriger la réalisation de différents travaux de maçonnerie</p> <p>Les chefs/cheffes d'équipe s'informent auprès de leur supérieur sur le type et la qualité exigée de la maçonnerie (p. ex. épaisseurs de mur, briques apparentes, etc.), des travaux de second œuvre (p. ex. (travaux de crépi et de chape, d'étanchéité et d'isolation) et leurs détails d'exécution.</p> <p>Ils planifient le déroulement du travail avec le supérieur et l'organisent en termes de sécurité au travail et de calendrier. Ils discutent des ressources nécessaires (personnel, matériaux, matériel) afin de répondre aux exigences.</p> <p>Ils coordonnent et dirigent l'exécution des travaux de maçonnerie et de second œuvre selon les plans disponibles dans la zone de travail confiée. Ils tracent les éléments de maçonnerie et les ouvertures et s'occupent du piquetage. Ils initient le traçage et la pose de la couche séparation, et contrôlent le premier rang monté. Ils contrôlent l'exactitude des mesures.</p> <p>Ils vérifient que les éléments de maçonnerie et leur exécution répondent aux exigences et à la planification et assurent que le mortier et les briques sont posés correctement. Ils vérifient si les travaux de second œuvre répondent aux exigences.</p> <p>En cas de défauts, ils prennent les mesures de correction qui s'imposent ou discutent de la suite de la procédure avec leur supérieur.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirigent la réalisation de différents types de maçonneries. • dirigent les travaux de second œuvre dans la zone de travail confiée. • ont une connaissance approfondie du mesurage et du traçage. • veillent à respecter la précision et les impératifs de sécurité au travail, de protection de la santé et de rentabilité lors de la réalisation d'ouvrages de maçonnerie. • ont une connaissance approfondie des propriétés des matériaux et des étapes de travail. • ont une connaissance de base des exigences relatives à la réalisation de travaux de second œuvre. • veillent à assurer une exécution et un déroulement irréprochables des travaux de second œuvre. • protègent les éléments de construction adjacents. • contrôlent la qualité des éléments de maçonnerie et prennent des mesures correctives le cas échéant. • assurent que le mortier et les briques sont posés correctement. • contrôlent en permanence le respect des exigences et le bon déroulement des travaux de second œuvre et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>C4 Planifier et diriger le forage et le sciage du béton et de la maçonnerie</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur hiérarchique sur les travaux de sciage et du forage du béton et de la maçonnerie, et demandent tôt tous les plans nécessaires.</p> <p>Sur la base de ces plans, ils planifient, avec le supérieur, les processus de travail pour ce mandat dans le respect des impératifs de rentabilité, de sécurité, de protection de l'environnement et des règles de la technique.</p> <p>Ils dirigent l'installation du chantier selon ces principes. Lors de la mise en œuvre, ils dirigent les forages en gros diamètre, les forages à tarière continue ainsi que les travaux de sciage (circulaire) au câble, de sciage sous l'eau et de sciage à la tronçonneuse. Ils veillent à ce que les éléments constructifs découpés soient déplacés et éventuellement éliminés de manière sûre et respectueuse de l'environnement.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • planifient et dirigent les travaux de forage et de sciage du béton et de maçonnerie confiée. • ont une connaissance de base en statique. • ont une connaissance approfondie des différentes méthodes de perçage et de sciage d'éléments de construction. • ont une connaissance pratique du calcul du poids des éléments de construction à découper. • ont une connaissance pratique de l'étaiyage et de la sécurisation des éléments de construction découpés. • veillent en permanence à garantir la sécurité au travail et la protection de la santé lors du levage d'objets. • veillent à la protection des éléments de construction restants. • s'engagent à respecter les directives relatives à la protection de l'environnement lors de la dérivation et de l'évacuation de l'eau ainsi que l'élimination des éléments de construction.

<p>Pendant tous les travaux de construction, ils vérifient si la protection de l'environnement, la sécurité au travail et l'utilisation efficace des équipements et des ressources sont bien respectées, et si nécessaire, prennent des mesures pour y remédier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • vérifient si les processus de travail occasionnent du bruit ou d'autres facteurs de nuisance pour les riverains et les collaborateurs et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>C5 Diriger le déplacement d'éléments de construction préfabriqués</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur au sujet des composants préfabriqués commandés et évaluent leur qualité à la livraison. Ils discutent des travaux de mise en place et planifient le déplacement des éléments préfabriqués pour les travaux de construction confiés.</p> <p>Ils dirigent les travaux de déplacement des éléments préfabriqués dans la zone de travail confiée. Lors de l'exécution des travaux, ils identifient les sources de danger ou d'autres défauts et prennent les mesures nécessaires.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirigent le déplacement d'éléments de construction préfabriqués. • ont une connaissance pratique du maniement des éléments de construction préfabriqués. • ont une connaissance approfondie dans la transposition des plans à l'aide d'éléments préfabriqués. • veillent à procéder avec précision et rigueur lors des travaux de déplacement. • évaluent correctement les risques et les sources de danger lors des travaux de déplacement et prennent des mesures de correction le cas échéant. Ils évaluent la qualité et le caractère approprié des éléments de construction préfabriqués.
<p>C6 Réaliser des systèmes ouverts d'évacuation des eaux</p> <p>Les chefs d'équipe construction organisent la mise en place de systèmes ouverts d'évacuation des eaux dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils discutent avec leur supérieur de l'utilisation adaptée de pompes et ordonnent que les travaux soient réalisés. Ce faisant, ils tiennent compte des contraintes environnementales, de la quantité d'afflux et de la hauteur de refoulement. Ils mettent en œuvre des mesures pour la réalisation d'un système d'évacuation ouvert sur la base des directives. Ils planifient le processus d'exécution des travaux en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement. Ils contrôlent régulièrement le système d'évacuation des eaux. Ils rectifient eux-mêmes les petits défauts et en cas de défauts importants s'adressent au supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • organisent la mise en place de systèmes d'évacuation ouverts des eaux dans la zone de travail confiée. • ont une connaissance approfondie des différents systèmes d'évacuation des eaux. • ont une connaissance pratique dans l'installation de systèmes ouverts d'évacuation des eaux. • ont une connaissance approfondie des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de dépassement inférieur ou supérieur. • veillent en permanence au respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement. • veillent en permanence à ce que les pompes ne fonctionnent pas à sec. • s'engagent à organiser les contrôles nécessaires les jours chômés. • contrôlent régulièrement le système de rétention d'eau et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>C7 Préparer des petits travaux de revêtement</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur sur les travaux de revêtement à réaliser, demandent les plans à l'avance et planifient ensuite les travaux de préparation nécessaires. Ce faisant, ils respectent les impératifs de rentabilité, les prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement, les normes en vigueur et planifient un mode opératoire judicieux. En tenant compte de la possibilité de réutilisation des matériaux, ils garantissent le bon</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonnent les travaux de préparation et de scarifiage en vue de la réalisation de petits travaux de pose de revêtement. • ont une connaissance approfondie de la composition des différents types et matériaux de revêtement. • ont une connaissance pratique de la mise en place des barrages de routes et de la signalisation. • ont une connaissance de base des processus techniques.

<p>déroulement des travaux de scarifiage et coordonnent les travaux de préparation et de scarifiage en vue de la réalisation de petits travaux de pose de revêtement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • veillent au respect des délais et des directives. • veillent à une bonne préparation des processus d'exécution des travaux. • veillent à respecter les impératifs de rentabilité lors de la préparation de travaux de revêtement. • contrôlent le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la protection de l'environnement, et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>C8 Direction de travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre</p> <p>Les chefs d'équipe construction dirigent les travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre dans la zone de travail qui leur a été confiée en accord avec le supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils se renseignent sur la démarche requise pour les travaux de déconstruction ou sur le concept de déconstruction (y compris le déboisement ou le défrichement) et mettent au clair la démarche à suivre avec le supérieur, ainsi que le traitement des éléments de construction restants lors de la déconstruction. Ils procèdent aux clarifications nécessaires en ce qui concerne la statique et la portance ainsi que la présence éventuelle de conduites de fluide (électricité, gaz, eau). Ils planifient le déroulement du travail dans le respect de la sécurité au travail et de la protection de la santé.</p> <p>Pendant le projet de construction, les chefs/cheffes d'équipe examinent les constructions de bâtiments existants et vérifient la portance des éléments de liaison. Ils s'informent sur les fonctions des éléments porteurs et non porteurs du bâtiment. Afin de coordonner et de diriger les travaux nécessaires lors d'excavations et d'étais de manière appropriée, ils évaluent l'état du bâtiment, le comparent à la sollicitation prévue et, en cas de problèmes, déterminent les mesures à prendre. En cas d'abaissement ou de fissures dans la construction, ils réagissent immédiatement et recourent aux spécialistes compétents. Ils mettent en œuvre les directives d'étais dans les processus d'exécution des travaux.</p> <p>Les chefs/cheffes d'équipe s'assurent que les travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre n'endommageront pas les conduites de fluide encore en service ou que ces dernières ne sont pas en service pendant les travaux.</p> <p>Ils coordonnent, dirigent et supervisent l'exécution des travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre. Ils prennent immédiatement les mesures appropriées en cas de dangers et de risques. Une fois que les travaux confiés ont été exécutés, ils vérifient si ces derniers se sont déroulés conformément au plan défini.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirigent les travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre dans la zone de travail confiée. • ont des connaissances de base en statique, en résistance des matériaux et en construction de fondations. • ont une connaissance approfondie en matière d'évaluation du bâti et de l'espace disponible. • ont une connaissance approfondie de l'évaluation des matériaux de construction. • ont une connaissance pratique du concept d'élimination et de la gestion des matériaux pollués sur les chantiers. • en cas d'incertitudes, ils consultent leur supérieur. • veillent à l'application des prescriptions relatives à la sécurité au travail et des dispositions de protection de l'environnement lors des travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre. • veillent en permanence à l'exécution correcte et sûre des travaux. • veillent à une communication et des instructions claires. • assurent que la structure devant rester en place demeure en effectuant les étais et les renforcements nécessaires. • analysent l'impact de la déconstruction sur les éléments de construction restants et, le cas échéant, prennent les mesures nécessaires pour préserver ces derniers. • évaluent les dangers et les risques lors des travaux de déconstruction, de sécurisation et de sous-œuvre, et initient des mesures de protection de la personne, de la zone et de l'environnement après avoir consulté le cas échéant le supérieur hiérarchique.

3.4 Domaine de compétences opérationnelles D : Réaliser les travaux de construction confiés

Situation de travail	Critères de performance
<p>D1 Exécuter et documenter des travaux de mensuration et de piquetage simples à partir du bornage</p> <p>Les chefs d'équipe construction réalisent à partir du piquetage effectué par le géomètre/ technicien-géomètre de manière autonome des travaux de mesure et de piquetage simples sur leur chantier et consignent ces travaux par écrit.</p> <p>Ils s'informent sur le mandat et les directives (plans, dates) auprès de leur supérieur. Ils vérifient les données dont ils disposent déjà et déterminent les données dont ils ont encore besoin. Ils examinent le bornage.</p> <p>Ils choisissent et organisent les appareils de mesure analogiques et numériques nécessaires. À partir du bornage et en tenant compte des prescriptions, ils planifient les travaux de mensuration et de piquetage dans les règles de l'art et le respect des impératifs de rentabilité. Ils effectuent des mensurations et des piquetages simples dans les limites des tolérances admissibles. Ils procèdent aux mesures et traçages à la demande de leur supérieur.</p> <p>Ils documentent les travaux de mensuration et en vérifient la plausibilité.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • exécutent des travaux simples de mesurage et de piquetage sur le chantier et les documentent. • ont une connaissance pratique de l'emploi d'outils de mesure analogiques et numériques simples. • ont une connaissance approfondie des calculs mathématiques. • sont prêts à effectuer des contrôles de plausibilité et des contre-mesures. • consultent tant leurs supérieurs que les géomètres/techniciens-géomètres. • veillent à la précision et à la rigueur lors de travaux simples de mensuration et de piquetage. • vérifient les travaux simples piquetages avec le géomètre/techniciens-géomètres et prennent des mesures de correction si nécessaire. • analysent la plausibilité des données numériques et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>D2 Exécuter des travaux de stabilisation des sols et des couches de fondation</p> <p>Les chefs d'équipe construction exécutent des travaux d'amélioration du sol en collaboration avec leurs supérieurs hiérarchiques et conformément aux instructions. Ils mettent à profit leur expérience pour contribuer à l'extraction de matériaux et à la pose de couches de fondation.</p> <p>Ils s'informent sur les travaux de construction qui leur ont été confiés et clarifient les doutes et les questions directement avec leur supérieur.</p> <p>Ils demandent à leurs supérieurs des plans et des directives concernant la pose de couches ou l'extraction. Sur la base de ces instructions et de ces plans, ils dirigent l'utilisation, conforme sur le plan technique et de la rentabilité, de machines, appareils et de matériel auxiliaire. Le cas échéant, ils font procéder aux contrôles nécessaires. Ils se concertent avec le constructeur de voies de communication compétent. Ils réalisent une surface plane conforme aux exigences relatives à l'emplacement et à la portance.</p> <p>Dans le cadre de leur travail, ils veillent à l'économicité, à la sécurité au travail et à la protection de la santé, au respect des normes en vigueur et à l'adaptation systématique à l'environnement. Pendant toutes les opérations, ils veillent aux sources de danger et les évitent en prenant en continu des mesures préventives.</p> <p>Ils contrôlent leurs travaux et signalent immédiatement à leur supérieur toute anomalie ou modification du sol.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • exécutent des travaux d'amélioration du sol domaine de travail confié, conformément aux instructions. • dirigent l'ajout de couches de fondation ainsi que les travaux d'extraction de matériaux. • disposent de connaissances approfondies des possibilités d'application et de l'utilisation conforme des machines pour la pose de couches de fondation et l'extraction de matériaux. • ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives aux matériaux et des différents matériaux, des ressources et des caractéristiques des biens de l'entreprise (personnel et machines). • ont une connaissance approfondie du calcul de cubages. • ont une connaissance pratique des problématiques de sites contaminés. • contrôlent en permanence l'absence de sources de danger. • veillent en permanence à procéder dans le respect des impératifs de rentabilité. • évaluent le sol et signalent immédiatement toute anomalie ou modification du sol au supérieur hiérarchique. • contrôlent l'exécution des travaux et prennent des mesures correctives le cas échéant. • contrôlent et évaluent la qualité du compactage et signalent toute anomalie à leur supérieur.

<p>D3 Réaliser des enceintes de fouilles et des éléments de soutènement</p> <p>Les chefs/cheffes de chantier sont chargés d'aider activement lors de travaux d'excavation dans le respect des impératifs de sécurité et des normes. Pour cela, ils prennent en compte la nature et les propriétés du sol lors des travaux d'excavation et, au besoin, font appel au supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils tiennent compte de la nature du sol, de la présence d'eau, des dimensions des excavations prévues, de la situation/accessibilité, des prescriptions et des systèmes de sécurité pour réaliser de manière autonome des enceintes de fouilles et des éléments de soutènement simples et procéder à leur sécurisation. Dans les situations critiques ou si l'OTConst le prévoit, ils demandent une preuve de stabilité du terrain auprès du supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils dirigent la mise en place des éléments de soutènement pour sécuriser une excavation en tenant compte de la statique/sécurité, des dimensions de l'excavation ainsi que de la finalité et de l'utilisation de l'excavation.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisent des enceintes de fouilles et des éléments de soutènement simples pour sécuriser les excavations. • ont une connaissance de base de l'évaluation de la stabilité du terrain. • ont une connaissance de base des dangers et des mesures d'urgence sur le chantier. • ont des connaissances de base en statique, en résistance des matériaux et en construction de fondations. • mettent en œuvre systématiquement les dispositions de l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst). • veillent à repérer d'éventuelles modifications du sol. • contrôlent la sécurisation des enceintes de fouilles et des éléments de soutènement et communiquent toute éventuelle anomalie à la personne compétente.
<p>D4 Créer et exploiter des systèmes d'évacuation des eaux</p> <p>Il incombe aux chefs d'équipe de collecter l'eau excédentaire résultant de leurs travaux dans des bassins collecteurs et de surveiller ceux-ci.</p> <p>Ils discutent des travaux qui leur sont confiés avec le supérieur et planifient des systèmes de traitement et de rétention d'eau pour l'exécution des travaux. Pour ce faire, ils évaluent la quantité d'eau entrante et s'informent sur les possibilités d'évacuation, les ressources existantes et les contraintes environnementales. Ils mettent en œuvre les plans pour les bassins collecteurs conformément aux directives et aux restrictions après avoir consulté leur supérieur. Ils contrôlent systématiquement le fonctionnement du système de rétention d'eau et en cas de risque pour la sécurité ou d'autres problèmes, ils initient les mesures nécessaires.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • créent systèmes de traitement et de rétention d'eau dans la zone de travail confiée. • ils exploitent des systèmes de traitement et de rétention d'eau pendant les travaux de construction attribuée. • ont une connaissance pratique dans l'installation de systèmes ouverts d'évacuation des eaux. • ont une connaissance approfondie des plans et des permis de construire en matière d'acheminement, de traitement et d'évacuation de l'eau. • ont une connaissance approfondie des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de dépassement inférieur ou supérieur. • veillent en permanence au respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement. • contrôlent régulièrement le fonctionnement du système de rétention d'eau et prennent des mesures correctives le cas échéant.

<p>D5 Effectuer des travaux de gestion des eaux simples</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent auprès de leur supérieur sur les conditions et prescriptions spécifiques concernant le cours d'eau dans la zone de travail attribuée. Ils planifient des travaux de gestion des eaux simples en accord avec le supérieur.</p> <p>Ils effectuent des travaux de gestion des eaux simples pour éviter les dégâts et les risques causés par l'eau (p. ex. renaturation). En outre, ils exécutent dans les règles de l'art les processus de travail nécessaires à la correction des cours d'eau. Ce faisant, ils tiennent compte des mesures de sécurité indispensables lors de la réalisation de corrections de cours d'eau. Pendant la mise en œuvre, ils dirigent les travaux sur les cours d'eau et veillent au respect des contraintes environnementales. Au cours des travaux, ils vérifient systématiquement s'il existe des manquements en matière de sécurité ou d'autres risques pour l'environnement et prennent au besoin des mesures.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • exécutent des travaux de gestion des eaux simples dans la zone de travail attribuée. • possèdent des connaissances approfondies des travaux de gestion des eaux et de la correction des cours d'eau. • s'engagent pour le respect de la protection de l'environnement dans les travaux hydrauliques. • s'engagent systématiquement pour le respect des exigences. • sont conscients des dangers et des dégâts potentiels occasionnés par l'eau. • contrôlent en continu l'exécution des travaux hydrauliques simples quant aux manquements en matière de sécurité et aux risques pour l'environnement, et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>D6 Procéder à des assainissements simples du béton</p> <p>Les chefs d'équipe construction réalisent avec leur équipe des travaux d'assainissement du béton simples conformément aux exigences et au mandat de leur supérieur tout en veillant à la rentabilité. Ils utilisent de manière appropriée différents appareils et machines. Ils surveillent leur équipe lors d'étapes de travail répétitives. Ils contrôlent que les normes et prescriptions soient effectivement respectées et contactent le supérieur (contremaître construction, conducteur de travaux ou fournisseur) en cas d'infractions ou de différences de qualité du béton.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • procèdent à des rénovations simples du béton. • ont des connaissances approfondies des différents matériaux utilisés dans la construction en béton et de leurs caractéristiques. • ont une connaissance pratique dans la rénovation du béton. • contrôlent le respect des normes et prescriptions (relatives à la qualité, à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement) et prennent des mesures correctives en cas d'infraction ou les communiquent à leurs supérieurs hiérarchiques.

3.5 Domaine de compétences opérationnelles E : Surveiller des travaux de construction confiés

Situation de travail	Critères de performance
<p>E1 Surveiller l'exécution des étapes de travail confié</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent sur les prescriptions (relatives à la technique, à la sécurité et à l'environnement) pour les travaux de construction qui leur sont confiés et en surveillent l'exécution. Ils garantissent que les travaux soient réalisés de manière irréprochable sur le plan technique et dans le respect des impératifs de rentabilité. Si nécessaire, ils prennent des mesures en temps voulu.</p> <p>Ils entretiennent un contact personnel avec les parties prenantes directes, ce qui leur permet de disposer à tout moment d'une vision globale de l'exécution des travaux dans la zone de travail confiée. Ils surveillent avec prudence et anticipation. S'ils constatent des écarts par rapport aux prescriptions, ils prennent les mesures nécessaires après avoir consulté le supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurent l'exécution techniquement correcte et économiquement rentable des travaux. • ont des connaissances approfondies des différentes exécutions de travaux. • veillent à la qualité des travaux sur le chantier. • veillent à une bonne communication entre les personnes directement impliquées et leur supérieur. • contrôlent le respect des objectifs fixés à l'aide des mesures sélectionnées et prennent des mesures correctives le cas échéant. • contrôlent l'exécution des étapes de travail et prennent, le cas échéant, des mesures de correction.

<p>E2 Garantir l'entretien et le nettoyage du matériel d'exploitation utilisé</p> <p>Les chefs d'équipe construction surveillent l'ensemble des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien du matériel d'exploitation.</p> <p>Ils s'informent sur les mesures d'entretien et de nettoyage nécessaires au sein de l'entreprise pour garantir le fonctionnement irréprochable et sûr des appareils et du matériel d'exploitation.</p> <p>Ils planifient les travaux de nettoyage du matériel (matériel de nettoyage, fréquence, interruptions de travail) et planifient l'entretien (service, mécaniciens, interruptions de travail) pour la zone de travail attribuée.</p> <p>Ils organisent en temps voulu le nettoyage et l'entretien des appareils et du matériel d'exploitation en respectant les instructions internes à l'entreprise.</p> <p>Ils vérifient systématiquement l'état des appareils et du matériel d'exploitation pour garantir un fonctionnement irréprochable et sûr. Ils retournent appareils qui ne sont pas en état de fonctionner au service compétent.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • planifient les travaux de nettoyage et d'entretien de du matériel d'exploitation nécessaires dans la zone de travail qui leur a été confiée. • surveillent l'entretien et le nettoyage du matériel d'exploitation dans la zone de travail attribuée. • disposent de connaissances pratiques en matière de nettoyage et d'entretien du matériel d'exploitation. • ont une connaissance de base des processus internes du dépôt. • ont une connaissance approfondie des normes d'essai pour le matériel d'exploitation. • veillent à ce que les appareils et le matériel de l'entreprise soient en bon état. • contrôlent régulièrement l'état des engins et du matériel d'exploitation en termes de sécurité de fonctionnement et prennent les mesures nécessaires le cas échéant.
<p>E3 Faire un rapport sur les travaux de construction effectués</p> <p>Les chefs d'équipe construction saisissent dans le rapport toutes les données nécessaires pour consigner le travail effectué de manière compréhensible et aider à la réalisation du contrôle du chantier.</p> <p>Ils s'informent auprès de leur supérieur sur le type de consignation souhaité et sur les documents requis, et aident à réaliser des travaux de mesure simples (p. ex. volumes de béton etc.). Ils planifient le temps nécessaire pour pouvoir assurer en continu le reporting des travaux. Ils s'informent auprès de leur équipe sur les travaux réalisés et les matériaux utilisés. Ils documentent au fur et à mesure les prestations et établissent un rapport compréhensible, complet et vérifiable, en particulier pour les travaux qui ne sont plus traçables a posteriori (p. ex. excavation de tranchées). Ils le présentent à leur supérieur pour contrôle.</p> <p>Ils vérifient que leurs rapports sont bien complets et compréhensibles. S'ils constatent des écarts par rapport au contrat d'entreprise, ils les signalent au supérieur hiérarchique en temps utile et si possible avant exécution des travaux.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • établissent un rapport sur toutes les données et prestations nécessaires dans la zone de travail confiée. • ont une connaissance de base du cahier des charges. • ont une connaissance pratique de la gestion du reporting. • ont une connaissance de base des prestations pour les rapports sur les travaux en régie. • emploient une méthode de travail compréhensible, structurée et systématique pour rédiger leurs rapports et demander d'autres rapports. • veillent à saisir intégralement toutes les données nécessaires. • sont prêts à établir rapidement des rapports précis et à demander personnellement des rapports, en particulier pour les travaux qui ne sont plus vérifiables (p. ex. excavation). • sont prêts à aider leur supérieur hiérarchique à réaliser des travaux de mesure simples. • vérifient l'exhaustivité et la clarté des rapports et signalent les divergences par rapport au contrat d'entreprise au supérieur hiérarchique. • analysent les procédés sur le chantier et signalent les écarts par rapport au contrat d'entreprise au supérieur hiérarchique.

3.6 Domaine de compétences opérationnelles F : Interagir sur le chantier

Situation de travail	Critères de performance
<p>F1 Attribuer des mandats de travail et instruire des tiers</p> <p>Les chefs d'équipe construction informent et instruisent leur équipe lors des travaux confiés et assument leur rôle de chef de groupe.</p> <p>Ils se renseignent auprès de leur supérieur sur les travaux de construction qui leur sont confiés ainsi que sur les compétences et les possibilités linguistiques des collaborateurs qui leur sont assignés.</p> <p>Ils planifient l'attribution du travail dans leur zone en tenant compte des aptitudes des collaborateurs. Ils répartissent les travaux de manière à ce qu'ils puissent être exécutés de manière correcte et rentable. Si nécessaire, ils planifient des processus de travail à court terme.</p> <p>Ils planifient le temps nécessaire pour instruire leur équipe.</p> <p>Ils donnent des instructions compréhensibles aux collaborateurs et expliquent les spécifications. Ils donnent des consignes de travail aux collaborateurs dans un langage qu'ils comprennent. Ils sensibilisent leurs collaborateurs au respect de la sécurité au travail.</p> <p>Ils posent des questions aux collaborateurs pour vérifier si leurs instructions ont été comprises, si les besoins d'explication sont globalement satisfaits ou s'il est nécessaire de leur donner des instructions supplémentaires pour l'exécution des travaux ou de prendre de nouvelles mesures pour les motiver.</p> <p>Ils surveillent l'exécution des travaux du point de vue de la qualité et de la quantité et procèdent, au besoin, aux corrections nécessaires.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • donnent aux collaborateurs des ordres de travail complets et compréhensibles. • instruisent les équipes dans le cadre des travaux de construction attribués. • disposent de connaissances concrètes en matière d'instruction et de délégation axées sur la pratique. • ont une connaissance approfondie de la définition complète et ciblée de mandats de travail. • veillent à adopter un style de conduite cohérent et adapté à la situation et à l'échelon hiérarchique. • ont conscience de leur rôle d'intermédiaire entre le supérieur et les collaborateurs. • ont conscience de leur fonction d'exemple lors de l'exécution des travaux. • veillent à une communication et des instructions claires et convaincantes. • s'assurent que leur façon de communiquer est claire et compréhensible et prennent des mesures correctives le cas échéant.

<p>F2 Communiquer avec les parties prenantes internes et externes, et assurer la coordination</p> <p>Les chefs d'équipe construction communiquent et coordonnent, dans le cadre des travaux de construction qui leurs sont attribués, avec toutes les parties prenantes internes et externes de manière appropriée, adaptée aux rôles, à la personne et dans les règles de l'art.</p> <p>Avec leur supérieur, ils veillent à la coordination des travaux entre leur équipe et les parties prenantes externes ainsi qu'à un fonctionnement optimal des processus de travail. Ils informent à temps et de manière compréhensible toutes les personnes concernées sur les processus de travail. Ils choisissent le moyen de communication approprié en fonction de l'interlocuteur. Ils sont la personne de confiance de leur équipe sur le chantier. Ils s'assurent que tous les points importants, accords et processus de travail, etc. sont consignés et mis à la disposition des personnes concernées. Ils discutent des modifications et nouveautés avec leur supérieur et les documentent.</p> <p>Ils contrôlent si les mandats de travail confiés ont été compris par toutes les parties prenantes, et si elles sont exécutées dans les temps et la qualité exigés. Ils clarifient directement les doutes ou les questions avec les parties prenantes. En cas de retard ou de problème, ils informent immédiatement leur supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquent de manière compréhensible avec les parties prenantes internes et externes intervenant sur le chantier. • s'accordent sur le chantier avec toutes les parties prenantes, en impliquant leur supérieur hiérarchique. • ont une connaissance approfondie des processus de travail des parties prenantes. • ont une connaissance pratique de différentes techniques de communication. • veillent à une communication compréhensible, rapide et respectueuse. • veillent à une collaboration directe et efficace avec les supérieurs. • tiennent compte des aspects interculturels. • sont ouverts aux changements et aux nouveautés. • s'assurent que leur façon de communiquer est compréhensible. • contrôlent la bonne exécution des travaux dans les délais et de qualité et communiquent le cas échéant des corrections.
<p>F3 Encadrer les apprentis dans le travail</p> <p>Les chefs d'équipe construction encadrent les apprentis sur le chantier et les soutiennent dans leur quête d'une formation optimale.</p> <p>Ils sont à la fois des interlocuteurs et des modèles. Ils encadrent les apprentis sur le chantier et les aident à exécuter leurs tâches. Au besoin, ils leur donnent des instructions plus détaillées. Ils donnent des instructions aux apprentis sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité au travail, la protection de la santé et la protection de l'environnement ainsi que sur une exécution des travaux respectueuse des ressources.</p> <p>Sur les questions de sécurité et de santé, ils tiennent volontairement compte du jeune âge des apprentis. Ils prennent le temps d'écouter les apprentis formuler leurs demandes et leurs besoins, et répondent à leurs questions techniques et pratiques.</p> <p>Ils discutent à intervalles réguliers de la progression de l'apprentissage avec les apprentis et en déduisent, si nécessaire, des mesures d'amélioration ou d'encouragement.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • encadrent les apprentis durant leur travail sur des chantiers. • instruisent les apprentis sur les mesures à prendre pour la protection de l'environnement et une exécution des travaux respectueuse des ressources. • ont une connaissance de base de la façon d'attribuer des travaux de manière ciblée pour encourager le processus d'apprentissage. • veillent à maintenir un bon équilibre entre encourager et exiger. • tiennent compte de la situation personnelle des apprentis dans la zone de travail. • veillent à un échange transparent et ouvert avec les apprentis. • contrôlent régulièrement les progrès réalisés dans l'apprentissage et en tirent les conséquences. • contrôlent le respect de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement chez les apprentis et introduisent, le cas échéant, des mesures de correction.

<p>F4 Mettre en œuvre la culture d'entreprise et les règles de conduite au sein de l'équipe</p> <p>Les chefs d'équipe construction appliquent de manière exemplaire la culture d'entreprise et les règles de comportement en équipe et sur le chantier.</p> <p>Les chefs d'équipe construction s'informent sur la culture d'entreprise ainsi que sur les codes et règles de conduites spécifiques au travail d'équipe.</p> <p>Lors de l'exécution de leur travail, ils appliquent systématiquement les usages et règles de conduite générales au sein de l'équipe (par ex. soutien et aide réciproques, dialogue et coordination ciblées, utiliser un langage approprié, comportement en cas d'échec, fêter ensemble les réussites) et montrent l'exemple.</p> <p>Ils réfléchissent régulièrement aux usages et règles de conduite au sein de l'équipe et sur le chantier et en déduisent si nécessaire des mesures d'amélioration pour l'avenir. En cas de doute, ils s'adressent à leur supérieur et discutent de leurs conclusions.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquent systématiquement la culture d'entreprise et les règles de conduite au sein de l'équipe. • ont une connaissance approfondie de la culture d'entreprise des règles de conduite du secteur de la construction. • s'engagent pour la collaboration en équipe. • incarnent l'ouverture d'esprit et la fiabilité aux yeux de l'équipe. • ont conscience de leur fonction d'exemple au sein de l'équipe. • analysent régulièrement leurs manières et leur attitude au sein de l'équipe de façon critique et en déduisent les conséquences.
<p>F5 Mener des entretiens destinés à apaiser un conflit avec de l'aide</p> <p>Les chefs d'équipe construction mènent avec leur supérieur des entretiens internes destinés à apaiser des conflits avec les collaborateurs.</p> <p>Lorsqu'un conflit se profile, ils interrogent les personnes concernées sur son élément déclencheur et sur ses raisons profondes.</p> <p>Ils sont attentifs aux signes avant-coureurs pour identifier les conflits au plus tôt. Si un entretien est nécessaire, ils s'adressent à leur supérieur et organisent un rendez-vous.</p> <p>Ils suivent l'entretien en écoutant les parties en toute neutralité et en servant d'intermédiaire avec leur supérieur. Ils évaluent la situation et essaient, dans la mesure du possible, de trouver une solution constructive pour toutes les parties. Ils réfléchissent à l'entretien destiné à apaiser le conflit et prennent, avec leur supérieur, des mesures appropriées pour de futurs entretiens de ce genre ou des situations similaires.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • assistent leur supérieur dans les entretiens internes destinés à apaiser un conflit. • ont une connaissance approfondie de diverses techniques permettant de résoudre un conflit et d'apaiser les tensions. • veillent à conserver systématiquement une attitude constructive. • veillent à leur neutralité et leur impartialité. • interviennent immédiatement en cas de mobbing et en informent les supérieurs hiérarchiques. • jouent le rôle de personne de confiance. • sont prêts à agir suffisamment tôt en cas de conflit et à aborder les personnes impliquées dans celui-ci. • évaluent de manière réaliste la situation conflictuelle entre des collaborateurs de leur équipe et mettent en place des mesures efficaces.

3.7 Domaine de compétences opérationnelles G : Développer des techniques de travail et des compétences

Situation de travail	Critères de performance
<p>G1 Appliquer les techniques de travail</p> <p>Les chefs d'équipe construction utilisent au quotidien les techniques de travail appropriées, notamment pour la coordination, l'instruction et la réalisation des travaux dans leur zone.</p> <p>Ils se renseignent sur les outils appropriés pour les aider à appliquer leurs techniques de travail spécifiques.</p> <p>Dans leur travail quotidien, ils appliquent systématiquement différentes méthodes et techniques.</p> <p>Ils demandent activement des retours aux supérieurs hiérarchiques sur leur technique de travail et mettent en œuvre les améliorations suggérées.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquent des techniques de travail ciblées dans leur zone de travail quotidien. • ont une connaissance approfondie des techniques, méthodes et instruments de travail courants. • veillent à toujours employer une méthode de travail efficace et efficace. • analysent régulièrement leurs techniques de travail de façon critique et en tirent les conséquences.
<p>G2 Participer à la résolution des problèmes dans le domaine de travail confié</p> <p>Les chefs d'équipe construction participent activement à la résolution des problèmes dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils s'informent du problème auprès de leur supérieur, à l'occasion d'entretiens directs avec les collaborateurs ou à l'aide des bases et documents existants, et mettent en œuvre les mesures à prendre pour les résoudre. En cas de doute, ils s'adressent immédiatement à leur supérieur.</p> <p>Ils réfléchissent aux mesures à prendre pour résoudre le problème avec le supérieur et en tirent des conclusions pour les travaux de construction à venir.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • participent activement à la résolution de problèmes dans leur zone de travail. • ont une connaissance base des processus de travail dans le secteur de la construction et pour chaque projet. • ont une connaissance pratique de la direction des collaborateurs. • évaluent les problèmes et leurs causes et en déduisent des mesures axées sur les solutions.
<p>G3 Approfondir et développer en permanence ses compétences techniques et les appliquer dans la zone de travail confiée</p> <p>Les chefs d'équipe construction perfectionnent en permanence et de manière ciblée leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles pour rester en phase avec les évolutions.</p> <p>Ils réfléchissent à leurs propres besoins en matière de formation continue et s'informent en permanence sur les offres de formation et de perfectionnement. Ils abordent leurs réflexions avec leur supérieur hiérarchique et acceptent leurs suggestions.</p> <p>Ils établissent le calendrier des formations continues avec leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils appliquent les compétences acquises sur le chantier.</p> <p>Ils étudient l'utilité d'une mesure d'évolution pour eux et leur chantier et discutent de leurs acquis avec le supérieur hiérarchique.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • développent leurs compétences et les mettent en œuvre dans leur domaine de travail. • ont une connaissance approfondie des sources d'information et des perspectives de formation spécifiques à la branche. • sont conscients des effets des mesures de formation. • sont prêts à mettre en œuvre les acquis sur leur chantier. • s'intéressent aux processus d'amélioration continue. • évaluent leurs propres forces et faiblesses de manière réaliste et en déduisent des mesures de formation continue judicieuses. • évaluent le bénéfice des formations continues pour l'environnement de travail.

<p>G4 Aborder les différents changements et les nouveautés du domaine de la construction</p> <p>Les chef/fes d'équipe abordent les différents changements et les nouveautés à des facteurs externes comme des modifications de loi ou des développements techniques avec flexibilité et ouverture et les intègrent à leur travail quotidien.</p> <p>Ils s'informent des changements et des nouveautés techniques, juridiques et économiques dans leur environnement immédiat auprès de leur supérieur hiérarchique. Ils clarifient rapidement les questions qui concernent leur environnement de travail immédiat.</p> <p>Ils appliquent les mesures de changement définies dans leur zone de travail et les soutiennent. Ils servent d'exemple et s'intéressent aux nouvelles technologies et évolutions du secteur de la construction ainsi qu'aux nouvelles mesures liées à la sécurité au travail et à la protection de la santé et de l'environnement. En cas de doute ou de difficulté, ils s'adressent à leur supérieur.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduisent systématiquement les changements et nouveautés du domaine de la construction dans leur zone de travail confiée. • sont ouverts aux changements et aux nouveautés. • abordent les processus de changement de manière flexible et proactive. • sont prêts à appliquer les nouvelles technologies et évolutions du secteur de la construction au sein de leur équipe. • analysent l'impact des changements sur leur propre domaine de travail et de responsabilité et les abordent avec leur supérieur hiérarchique. • réfléchissent aux changements et aux nouveautés dans la zone de travail confiée et en déduisent si nécessaire des mesures d'amélioration.
<p>G5 Organiser la gestion personnelle des ressources</p> <p>Les chefs/cheffes d'équipe organisent leur travail quotidien de manière proactive et sont en mesure de gérer les contraintes psychiques et physiques.</p> <p>Ils gèrent leur emploi du temps de façon régulière et planifient leurs tâches dans un cadre temporel réaliste.</p> <p>Ils vérifient régulièrement s'ils ont géré leur temps comme prévu et informent immédiatement leur supérieur hiérarchique en cas de surcharge, de surmenage ou de manque de temps.</p>	<p>Les chefs d'équipe construction...</p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquent la gestion de leurs propres ressources de manière efficace. • ont une connaissance pratique en matière de gestion du temps. • ont une connaissance approfondie de la gestion du stress. • veillent aux signes de surcharge de travail, surmenage et fatigue chez eux-mêmes et chez les collègues. • sont prêts à informer leur supérieur hiérarchique en cas de manque de temps. • sont conscients de leurs ressources et se fixent des limites ou en parlent à leur supérieur hiérarchique.